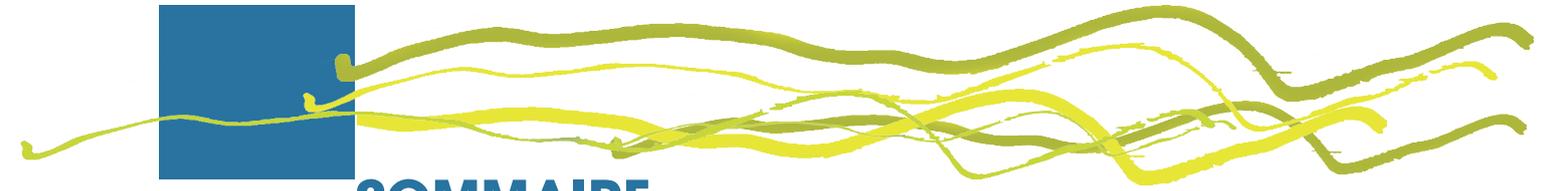




Bilan du projet

d'établissement

2009-2013



SOMMAIRE

• Bilan 2009-2013	page 2
• Édito	page 4
• Méthodologie et calendrier	page 6
• Les élèves en chiffres	page 7
• Evolutions pédagogiques	page 10
• En direction des scolaires	page 13
• Actions non réalisées	page 14
• Ouverture et rayonnement	page 16
• Les partenariats, bilan des réunions	page 17
• Pédagogie et diffusion	page 22
• La gestion administrative et technique	page 26
• Projet d'établissement 2009-2013	page 28
• Glossaire	page 43

Bilan



2009-2013

ÉDITO

par Robert Llorca, directeur du Conservatoire

A la seule lecture des chiffres du bilan du projet d'établissement 2009/2013 du CRR du Grand Chalon, on constate une forte expansion.

Augmentation :

du nombre d'élèves (de 1307 à presque 1800!),

des opérations partenariales,

de son implication sur le terrain de l'Agglomération, du Département, de la Région.

Evidemment, au-delà du quantitatif, l'accent a été mis tout au long de ces quatre années sur la qualité des relations avec ses interlocuteurs tels que le monde associatif, l'Education Nationale...

Le Grand Chalon, épaulé par l'Etat, la Région et le Département, a soutenu un projet à la fois de proximité et d'envergure beaucoup plus large. Le schéma pédagogique d'agglomération a permis de nombreuses ouvertures tant sur le plan de la pédagogie que sur celui de la diffusion. Le CRR a obtenu l'agrément Erasmus et donc une porte vers le reste de l'Europe s'est ouverte, aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants.

En ajoutant la gestion complète d'une saison artistique de haut niveau aux actions initialement prévues, le Conservatoire a répondu encore mieux au concept consubstantiel du bâtiment, le lien entre pédagogie et diffusion.

La création d'un département Intervention en Milieu Scolaire, pour la première fois de son histoire et alors que Chalon sur Saône avait été pionnier de la formation des enseignants dédiés à cette action, a enfin pu permettre une très large démocratisation de la sensibilisation à la musique.

Si 95% des objectifs fixés début 2009 ont été atteints, c'est grâce à des équipes à la motivation profonde et au travail constant. Je veux donc ici remercier vivement l'ensemble des agents de notre conservatoire, qu'ils fassent partie de la filière administrative, pédagogique ou technique. Sans ces hommes et ces femmes, les projets resteraient une simple feuille de papier sans vie et chacun, en participant à l'élaboration et à la réalisation de ce projet d'établissement, a pu être un maillon actif de la réussite de celui-ci et peut en être légitimement fier.



MÉTHODOLOGIE ET CALENDRIER

- **MAI 2013**
Bilan pédagogique du projet 2009-2013.
- **JUILLET 2013**
Bilan chiffré du projet 2009-2013.
- **DE MARS À DÉCEMBRE 2013**
Bilan qualitatif sous forme de réunions avec les élus, le personnel enseignant, administratif et technique, les usagers élèves et parents, les partenaires (Education Nationale, associations, structures culturelles), les différents services de la collectivité, les écoles du schéma pédagogique d'agglomération, les collectivités associées (Conseils Général et Régional), l'État.
- **DÉCEMBRE 2013**
Conseil d'établissement.
- **DE JANVIER À FÉVRIER 2014**
Synthèse des bilans quantitatifs et qualitatifs, comparaison avec les objectifs donnés en 2009.
- **DE MARS À AVRIL 2014**
Propositions des axes du nouveau projet d'établissement.
- **DE MAI À JUILLET 2014**
Concertation et amendements de ces axes.
- **JUILLET 2014**
Séminaire de réflexion sur la mutation des conservatoires et nouvelles pistes de réflexion.
- **DE SEPTEMBRE À OCTOBRE 2014 :**
Rédaction du document final.
- **DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE 2014**
Passage du projet d'établissement 2015-2020 dans les différentes instances.

LES ÉLÈVES

Bilan en chiffres

- Passage de 1307 à 1774 élèves en 4 années.

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre total d'élèves inscrits (élèves physiques)	1307	1774	+ 35.73 %
Nombre d'élèves inscrits en musique	1067	1524	+ 42.83 %
Nombre d'élèves inscrits en danse	213	344	+ 61.50 %
Nombre d'élèves inscrits en théâtre	32	122	+ 281.25 %

- Répartition des élèves par cycle.

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Initiation	158	223	+ 41.14 %
1 ^{er} cycle	527	665	+ 26.19 %
2 ^e cycle	341	435	+ 27.57 %
3 ^e cycle	86	157	+ 82.56 %
CEPI	101	103	+ 1.98 %
Hors cursus	99	361	+ 264.65 %

- Répartition des élèves par discipline.

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Bois	147	178	+ 21.09 %
Cordes	147	192	+ 30.61 %
Cuivres	76	91	+ 19.74 %
Claviers	115	142	+ 23.47 %
Instruments polyphoniques	116	165	+ 42.24 %
Direction d'orchestre	4	13	+ 225 %
Son - musiques actuelles amplifiées	40	81	+ 102.5 %
Son - musique électroacoustique	16	26	+ 62.5 %
Son - classe préparatoire aux métiers du son	14	16	+ 14.29 %
Son - atelier son lycéens	5	5	-
Jazz	29	45	+ 55.17 %
Voix - chant lyrique	18	26	+ 44.44 %
Voix - direction de chœur	9	12	+ 33.33 %
Voix - chant musiques actuelles	17	18	+ 5.88 %
Formation musicale	777	1059	+ 36.29 %
Pratique collective - chorale	68	126	+ 85.29 %
Pratique collective - musique de chambre	73	113	+ 54.79 %
Pratique collective - orchestres	203	405	+ 99.51 %
Pratiques collectives - classes à horaires aménagés	89	243	+ 173.03 %
Autres pratiques collectives	256	292	+ 14.06 %
Musiques du monde	18	22	+ 3.96 %

LES ÉLÈVES

Bilan en chiffres

- Répartition des élèves danse par discipline.

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Danse classique	104	116	+ 11.54 %
Danse contemporaine	109	147	+ 34.86 %
Danse jazz	-	60	-
Danse hip hop	-	67	-

- Nombre d'enseignants

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Toutes disciplines confondues	84	90	+ 7.14 %

- Nombre d'élèves en horaires aménagés

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
CHAM (primaire et collège)	198	269	+ 35.86 %
CHAD (collège)	74	94	+ 27.03 %
CHAT (primaire et collège)	-	86	-



EVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES

- Création d'un réseau des CRD/CRR en Bourgogne avec organisation d'événements mutualisés (Forum des métiers, examens, ...).
- Création d'un DEM (Diplôme d'Etudes Musicales) commun Chalon/Mâcon
- Création de temps forts pédagogiques comme les colloques nationaux sur les pédagogies innovantes ou l'accompagnement de la danse.

1/ OUVERTURE DE CLASSES

A) MUSIQUE

- Création de la classe d'accordéon.

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves	2	10	↗

- Création de la classe de mandoline.

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves	-	7	↗

- Création d'un accueil de groupes du département musiques actuelles et lien avec les scènes du Grand Chalon et du Creusot/Montceau.

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves inscrits en accompagnement de groupes musiques actuelles	8	12	↗

- Installation de cours et de répétitions pour les musiques actuelles amplifiées dans les studios du Carmel.

B) DANSE

- Création de classes de danse jazz

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves	-	60	↗

- Création de classes de danse hip hop

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves	-	67	↗

EVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES

2/ NOUVEAU CYCLE

- Ouverture d'un 3^e cycle de théâtre au Conservatoire en septembre 2010.

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves inscrits en 3 ^e cycle	-	10	↗

3/ NOUVEAUX DÉPARTEMENTS

- Création d'un département musiques du monde en lien avec la diffusion

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves (physiques) inscrits en musique du monde	18	22	↗

4/ NOUVEAUX CURSUS

- Création d'un cursus d'accompagnement de la danse et délivrance des premiers DEM.

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves	1	4	↗

- Création d'un cursus chanson.

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves inscrits dans le cursus	17	18	→

- Prise en compte des pratiques collectives extérieures dans les cursus du CRR.

5/ NOUVEAUX ATELIERS

- Création d'ateliers pour handicapés moteurs, mentaux et malentendants

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre de personnes inscrites	-	12	↗

- Création d'une chorale du personnel du Grand Chalon

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre de personnes inscrites	-	22	↗



EVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES

6/ NOUVEAUTÉ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Création de l'enseignement supérieur musique en septembre 2010 par l'ouverture à Chalon du département musiques actuelles/chanson/jazz du Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique en Bourgogne (PESM).

EN DIRECTION DES SCOLAIRES

1/ ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

- Création de l'intervention en milieu scolaire dans les 39 communes du Grand Chalonnais (jusqu'en 2008, aucun enfant n'était concerné).

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'enfants concernés	1000	2500	↗
Nombre d'écoles concernées	19	32	↗
Volume horaire annuel des interventions	416	1251	↗

- Création d'un orchestre à l'école Pablo Neruda (ZEP)

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves	-	142	↗

- Mise en route de l'opération 'Tous Artistes' (ateliers scolaires et périscolaires sur les quartiers), en début d'année scolaire 2011-2012 et 'Tous spectateurs' (école du spectateur et préparation aux spectacles de la Ville dans les quartiers).

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'enfants concernés par les ateliers scolaires et périscolaires	-	209	↗

- Reprise de l'option théâtre du baccalauréat au Lycée Hilaire de Chardonnet, option gérée antérieurement par le Théâtre de Bourgogne (Dijon).

2/ ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE DES CLASSES A HORAIRES AMÉNAGÉS

- Ouverture de classes à horaires aménagés voix à l'école Jean Moulin

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves	-	77	↗

- Ouverture de classes à horaires aménagés théâtre à l'école Laennec

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves	-	25	↗

- Ouverture de classes à horaires aménagés théâtre au collège Jean Vilar

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre d'élèves	-	61	↗

ACTIONS NON RÉALISÉES

- Impossibilité de créer un département danse du Cefedem (Centre de Formation des Enseignants de Danse et de Musique) puis du PESM, d'une part à cause de l'opposition de la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique), d'autre part en raison du manque de moyens financiers du PESM.
- Montage d'un groupe chorégraphique avec les élèves de 3^e cycle danse.



OUVERTURE ET RAYONNEMENT

- Refonte du règlement d'attribution des subventions aux écoles de danse et musique de l'Agglomération et gestion de celui-ci par le CRR
- Etablissement d'un schéma pédagogique d'agglomération comprenant des objectifs de fin de 1er cycle pour les élèves et des modes de fonctionnement pour les spectacles à travers une centaine de salles (saison dans l'Agglo).
- Instauration d'un conseil intérieur avec les représentants des parents d'élèves et des élèves chargé de régler les difficultés matérielles au sein du CRR et garant de la bonne harmonie du service.
- Instauration de partenariats européens et mondiaux dans le cadre de la charte Erasmus et du rayonnement international du Grand Chalons (Novara en Italie, Mainz en Allemagne, Mersin en Turquie, Bogota en Colombie, Wu-Han en Chine)
- Augmentation des conventions annuelles de partenariat culturel et/ou pédagogique (avec des établissements scolaires et/ou culturels divers)

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2012/2013	Evolution 2009/2013
Nombre de conventions de partenariat	6	34	↗

LES PARTENAIRES

- Mosaiques/LaPéniche
- L'Education Nationale (Chalon1 et 2, Tournus)
- Le Réservoir
- L'Arrosoir
- L'Espace des Arts
- Nicéphore Cité
- L'APEC
- Le Pôle d'Enseignement Supérieur de Bourgogne
- La DRAC Bourgogne
- Le Conseil Régional
- Le Conseil Général
- Le LAB
- Le Musée Nièpce
- Le Musée Denon
- L'école V. Denon
- L'école J. Moulin
- L'école P. Neruda
- L'école L. Lechèrè
- L'école de l'Est
- L'école R. Rolland
- Le collège J. Vilar
- Le collège C. Chevalier
- Le lycée N. Nièpce
- Le lycée H. De Chardonnet
- Le lycée P. De Tyard
- L'EMA Fructidor
- Le CRD de Mâcon
- L'IUT
- La Musikhochschule de Mainz (Allemagne)
- Conservatorio Cantelli de Novara (Italie)
- Université de Mersin (Turquie)
- Les écoles de musiques et de danse de l'agglomération
- L'université de Bourgogne
- La Semaine du Son
- La Bobine
- Le CNAR
- Conservatoire de France
- Le CNSMD de Paris
- Le CNSMD de Lyon
- Les Musicaves
- Harmonie La Vaillante
- Harmonie municipale
- L'AMEC
- L'APAJH
- L'EHESS
- La Fondation Royaumont
- Le CRJ

PARTENARIATS

Bilan des réunions

Pour travailler sur l'aspect qualitatif de ce bilan, la direction du Conservatoire a souhaité organiser un certain nombre de rencontres directes avec ses principaux interlocuteurs; en voici la liste et le calendrier :

- Jeudi 29 août 2013, réunion avec les autres services de la collectivité.
- Vendredi 13 septembre 2013, réunion avec les principales structures culturelles du Grand Chalons.
- Jeudi 3 octobre 2013, réunion avec l'ensemble du personnel administratif et technique du CRR.
- Vendredi 4 octobre 2013, réunion avec les représentants des élèves et parents d'élèves.
- Vendredi 11 octobre 2013, réunion avec l'ensemble des écoles de danse et musique du Grand Chalons dans le cadre du Schéma Pédagogique de l'Agglomération.
- Mardi 12 novembre 2013, réunion avec les établissements partenaires de l'Education Nationale.
- Jeudi 10 octobre et jeudi 12 décembre 2013, réunion du Conseil Pédagogique du CRR.
- Différentes rencontres ont également eu lieu avec la DRAC, le Conseil Régional, le Conseil Général, ...

De ces différentes réunions, il ressort une bonne impression globale de l'action du CRR, de la qualité des partenariats et de l'atteinte des objectifs fixés.

A titre d'exemple, voici le compte rendu de la réunion du 11 octobre 2013.

SCHÉMA PÉDAGOGIQUE D'AGGLOMÉRATION - Réunion du vendredi 11 octobre 2013

LES PARTICIPANTS

LLORCA Robert	directeur	CRR Grand Chalons
NICOLLET Eddie	directeur Adjoint Musique	CRR Grand Chalons
GROS Marie-Hélène	chargée de mission	CRR Grand Chalons
LEMAIRE Alain		Association Loisirs Détente Nature de FRAGNES
PIERRE Emmanuel	Directeur	Ecole de Musique de SEVREY/LUX
THIBAUDET Daniel	Coordinateur	Ecole de Musique de GIVRY
PIERRE Emmanuel	Directeur	Ecole de musique SEVREY/LUX
DAVID Helyette	Directrice	Centre de Danse Helyette DAVID
GAILLARD Nicole	Trésorière	Centre de Danse Helyette DAVID
DJANE Merwan	Directeur	Ecole de musique ChalonsEstudiantina, Clairefontaine, Banda Châtenoy
HOCHART Gérard	Président	Ecole de Musique Les Charreaux / Saint Rémy
ESTEVENON Nicole	Mairie	LUX
THIERRY Odile	Enseignante	Association MUSIQUE PLURIEL
COULON Jean-Paul	Adjoint	Mairie de SAINT REMY

LES ABSENTS EXCUSÉS

Monsieur Christian WAGENER, Vice-Président du Grand chalons
 Monsieur Philippe CHELOUDIAKOFF, Directeur Adjoint Danse
 Monsieur Michel POTRAT, Président Association Musique et Expression

PARTENARIATS

Bilan des réunions

ORDRE DU JOUR

Bilan du projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Régional Danse Musique et Théâtre 2009/2013 et les relations pédagogiques entre écoles

A) BILAN DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2009 /2013

Rappelons les deux grands axes du projet d'établissement :

- Ouverture à tous les territoires (géographiques, démographiques, esthétiques, didactiques)
- La pédagogie et la diffusion : un dialogue permanent

ACTIONS REALISEES AU NIVEAU DE LA PEDAGOGIE

Le développement de rencontres plus fréquentes avec les représentants des territoires ont abouti à la réalisation de projets communs (CRR/associations AGGLOS et différentes associations musicales et chorégraphiques de l'agglomération chalonnaise entre elles.)

Pour ce qui concerne la musique :

- Mise en place de notions communes de 1er cycle (5/12 ans) avec une liste d'objectifs.
- L'Orchestre des Jeunes : ce sont 45 jeunes (écoles de l'agglomération et CRR) qui sont concernés par cette action chaque année.
- Ouverture de la pédagogie sur d'autres esthétiques : mise en place de cours de danse HIP HOP et de danse contemporaine au CRR.
- Installation de plusieurs « Orchestre à l'école » par les enseignants du CRR.

Pour ce qui concerne la danse :

- L'objectif d'accueillir au conservatoire les associations chorégraphiques est atteint dans le cadre de l'opération « Les Journées de la Danse » devenues « La Semaine de la Danse » qui remporte un très vif succès,
- La mise en place d'un groupe chorégraphique commun CRR/ associations de l'agglomération s'est concrétisée depuis plusieurs années avec la venue au Conservatoire d'artistes de renommées tels que Didier Lockwood et Rick Odums, Leila Petronio, et pour l'année à venir Mathieu GUERY et Camille ROCAILLEUX qui font profiter les jeunes de leur pédagogie et concrétisée par la participation de ces jeunes au spectacle des professionnels dans le cadre de la programmation de la Saison de l'Auditorium.

Les Subventions accordées par Le Grand Chalon aux Associations musicales et chorégraphiques de l'agglomération :

- Reprise de la gestion des dossiers de demande de subventions par le CRR.
- Légère augmentation de l'enveloppe globale annuelle votée par le Conseil Communautaire.
- Amendement du règlement d'intervention de l'aide apportée par Le Grand Chalon, diverses rencontres avec les différents représentants de ces associations, ont permis de proposer aux élus de la Communauté d'Agglomération un nouveau mode de calcul des aides apportées (mise en place d'un système d'attribution de points suivant différents critères), ce mode de calcul permet l'utilisation à 100 % de l'enveloppe budgétaire votée par le Conseil Communautaire.

Intervention des MIMS (Musiciens intervenant en milieu scolaire) :

Depuis 4 ans, ces interventions, de plus en plus sollicitées, au niveau des écoles de l'agglomération ont un effet très bénéfique.

PARTENARIATS

Bilan des réunions

ACTIONS REALISEES AU NIVEAU DE LA DIFFUSION

La gestion du Théâtre du Grain de Sel par le CRR :

- permet l'accueil de répétitions diverses,
- permet la mise en place de temps forts théâtre (2 fois par an).

La mise à disposition de l'auditorium et de salles du CRR :

- le plus bel exemple en est « La Semaine de la Danse »
- diffusion de spectacles dans un lieu « plus prestigieux » pour les différentes associations

Recensement, par le CRR, de l'ensemble des salles de l'agglomération pouvant accueillir des manifestations culturelles ainsi que le recensement des différents référents culturels sur les différentes communes.

« La Saison c'est aussi... »

En parallèle de la Saison de l'auditorium, différents concerts sont organisés dans les communes de l'agglomération (exemple du BRASS BAND)

B) SYNTHÈSE DES BILANS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2009-2013, PAR DÉPARTEMENT PÉDAGOGIQUE

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PEDAGOGIQUE du jeudi 13 mars 2014

Il ressort de tous les bilans une forte évolution du CRR durant la période 2009/2013 : nouvelles disciplines, nouveaux lieux, beaucoup de diffusion et de projets transversaux, le CRR est une véritable « ruche » !

Le Conservatoire de Chalon sur Saône a une histoire et une culture qui lui donnent une identité particulière liée à une philosophie pédagogique axée sur l'ouverture, ce qui lui permet d'allier le souhait d'avoir un public très large tout en conservant une formation d'excellence.

Les différentes instances mises en place et la qualité de dialogue entre les personnels de la structure ont permis de renforcer une chose essentielle au bon fonctionnement du CRR : l'état d'esprit qui y règne.

L'ambiance de travail est considérée par tous comme agréable ce qui autorise une bonne concertation au meilleur bénéfice des élèves.

Cela facilite également le dialogue entre toutes les esthétiques et tous les domaines.

La diffusion a été élargie et a rendu la participation des enseignants de plus en plus importante tout au long de cette période. Il y a également beaucoup de concerts et spectacles sur le territoire de l'Agglomération. Ceci est souligné comme un point positif mais il faudra être vigilant à l'avenir car le nombre de spectacles et de projets fait que les équipes sont pratiquement à saturation en termes de disponibilité, de temps et de moyens.

Le cadre général de fonctionnement a été conforté (titularisations, règlement des études rénové, etc.) afin de permettre à chacun de se concentrer sur son cœur de mission.

Tous les enseignants constatent effectivement un net élargissement des publics fréquentant le CRR par les actions en lien, notamment, avec les écoles maternelles et élémentaires (IMS - Interventions

PARTENARIATS

Bilan des réunions

en Milieu Scolaire, orchestres à l'école,...). Chacun est bien d'accord pour que l'objectif soit de sensibiliser un maximum de personnes sans pour autant tenter de les transformer tous en élèves du CRR. En effet, il y a de nombreuses écoles sur le territoire et elles doivent continuer à jouer leur rôle de proximité tout en maintenant un lien fort avec le CRR via le schéma pédagogique d'agglomération. Il est également logique que nombre de personnes touchées par nos actions de sensibilisation s'en contentent, n'ayant pas le désir d'aller plus loin dans une démarche artistique.

Le CRR a évolué vers une grande liberté pédagogique tout en restant fidèle aux fondamentaux posés par le projet d'établissement (ouverture, transversalité, pratique collective). Il peut sans doute mieux faire encore car tout n'est pas acquis. Le très grand nombre de propositions pédagogiques et de cursus par exemple devra aussi faire l'objet d'une clarification, plus particulièrement en direction des usagers.

Chaque département a relevé des points particuliers :

Pour le jazz, le bilan est positif et l'accent est mis sur le rayonnement du département et le travail effectué sur les pratiques collectives.

Pour le département polyphoniques, le bilan est positif, il faut conforter les nouvelles disciplines.

Pour la musique de chambre, le recentrage sur les pratiques collectives demande à être approfondi.

Pour le département piano, la pratique collective, par le biais du déchiffrage à plusieurs et de l'accompagnement, a pris une plus grande place.

Pour les bois, le bilan est bon car des actions comme le DEM commun avec Mâcon, les liens avec le PESM, le projet tous artistes, etc. ont porté leurs fruits.

Pour l'intervention en milieu scolaire, le bilan est bon car le ressenti et la satisfaction s'expriment clairement sur le territoire.

Pour le théâtre, le bilan est satisfaisant car le département est en pleine expansion.

Pour les cuivres, il faut développer encore les ensembles pour mieux répondre à la demande de pratique collective.

Pour la FM, pas de remarques particulières en dehors de pistes de travail pour la prochaine période.

Pour les cordes, les objectifs sont atteints mais il faut poursuivre la réflexion pédagogique, notamment sur la pratique collective.

Pour la musique ancienne, les objectifs sont atteints et le conservatoire est très actif.

Pour le pôle son, les objectifs sont atteints et le département fonctionne bien.

Pour la danse, le département dispose d'un bilan très positif et des opérations comme la semaine de la danse permettent une interaction totale entre le CRR et les autres écoles du territoire.

C) PERSPECTIVES POUR LE NOUVEAU PROJET D'ETABLISSEMENT

AU NIVEAU DE LA PEDAGOGIE

Etablir un document cadre pour tous les instruments en coordination avec les différents directeurs des associations musicales de l'agglomération,

Relancer les réunions de pôles d'instruments, pour la musique (avec un ordre du jour très précis), mais également avec les différents enseignants en danse (classique, contemporain, jazz), réunions à prévoir en début d'année scolaire.

Mutualiser des rencontres dans le cadre de la formation

- journée commune dans l'année
- temps de rencontre par discipline et selon les cycles avec évaluations
- mettre en place une ou plusieurs réunions pédagogiques au niveau de la danse (qui

PARTENARIATS

Bilan des réunions

n'existent pas en dehors des réunions relatives à l'organisation de « la semaine de la danse ».

A propos de l'aide apportée par le Grand Chalon aux associations de l'agglomération :

- réfléchir à intégrer dans le dispositif existant, les associations Théâtre (ex : Fragnes, Varennes le Grand, Saint-Rémy) qui jusqu'à ce jour ne bénéficient pas de subventions du Grand Chalon.

Proposer à nouveau le projet de statut des enseignants des écoles de musique de l'agglomération aux élus du Conseil Communautaire au titre du Budget 2015 de la collectivité :

- le projet proposé par le directeur du CRR consistait à faire prendre en charge par Le Grand Chalon les heures de direction/coordination des directeurs des écoles de musique de l'agglomération (environ 5 heures par directeur). Cette proposition n'a pas fait l'objet de réponse de la part de la collectivité.

- Cette proposition permettait de créer du lien entre le CRR et les écoles de l'agglomération et un soulagement pour les écoles, mais l'estimation du coût (entre 25 000 et 30 000 euros) à supporter par la collectivité a dû être un frein à la prise de décision.

- Afin de poursuivre dans cette direction, les écoles de l'agglomération devraient peut-être se coordonner afin de proposer ce dispositif aux élus de la Communauté d'Agglomération.

AU NIVEAU DE LA DIFFUSION

Intégrer les associations théâtre :

- Sur des projets temps fort
- Dans le cadre de la Saison de l'Auditorium

Réfléchir à développer des projets communs : danse / musique entre les différentes associations musicales et chorégraphiques

Pour les différentes associations chorégraphiques :

- Travailler entre différentes associations chorégraphiques sur la diffusion d'un spectacle, tous les deux ans (moins onéreux pour les associations).

1/ RÉTROSPECTIVE 2009-2010

A) ASSOCIATION MOSAÏQUES

- La saison artistique professionnelle est portée par l'association Mosaïques (environ 30 représentations professionnelles et 5500 spectateurs)
- La saison pédagogique et artistique du Conservatoire (concerts, spectacles d'élèves, master classes, stages, rencontres, action culturelle...) se développe en lien avec la saison Mosaïques sur de nombreux projets
- Mise en place du Bureau d'Action Culturelle réunissant les directions de Mosaïques et du CRR pour construire ensemble les liens entre pédagogie et diffusion

B) CONSERVATOIRE

- 75 concerts et spectacles d'élèves, dont 45 à l'Auditorium, 12 au CRR hors Auditorium, 18 hors du Conservatoire
- 21 temps forts sur des projets grand format dont certains mêlent élèves et professionnels, dans un esprit d'ouverture esthétique et de transversalité
- Des partenariats avec les structures culturelles (Espace des Arts, Mosaïques, LaPéniche, Arrosoir/Jazz Club, Musée Denon...) et l'Éducation Nationale

2/ BILAN EN FIN DE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2009-2013

A) DEPUIS SEPTEMBRE 2010, LA SAISON DE L'AUDITORIUM EST ENTIÈREMENT PORTÉE PAR LE CONSERVATOIRE

- Reprise du personnel de Mosaïques (comptabilité, chargée de communication, responsable billetterie)
- Saison pilotée par Stéphane Warnet, responsable diffusion/action culturelle, membre de l'équipe de direction du CRR, en lien avec le directeur du CRR et un Conseil de programmation de 11 personnes
- Ecriture et formalisation du projet artistique de la saison de l'auditorium autour d'axes forts ainsi que d'une méthode de fonctionnement (cf. règlement intérieur du CRR, chapitre : Saison de l'auditorium)
- Mise en place d'un Conseil de programmation réunissant les forces vives du territoire (5 professeurs du CRR, 1 musicien intervenant, 2 personnes référentes « aggro », 2 personnes Education Nationale/musique, 1 personne représentant le milieu associatif)
- Reprise de la gestion du théâtre du Grain de Sel.
- Cogestion avec la DCTP d'un double temps fort du théâtre amateur en décembre et en juin.
- Lancement d'une semaine annuelle de l'improvisation
- Développement de la semaine de la danse passée de 3 jours à une semaine complète

B) LA SAISON 2012-2013 DE L'AUDITORIUM EN QUELQUES CHIFFRES

- 77 représentations
- 41 rendez-vous hors les murs
- 10 lieux de diffusion sur l'agglomération
- 35 spectacles entre 2 et 9 euros
- 16 partenariats artistiques
- 12 000 spectateurs sur l'ensemble de la saison

C) «LA SAISON, C'EST AUSSI» 2012-2013

- 55 concerts et spectacles d'élèves (Auditorium, Musée Denon, Maisons de Quartier, Grain de Sel, Communes du Grand Chalon, Arrosoir/Jazz Club, LaPéniche, Ecoles Pablo Neruda, Vivant Denon....)
- 15 Master classes et stages avec des artistes prestigieux dans des pratiques et esthétiques variées (danse, théâtre, jazz, musique baroque, chant, instruments, musiques actuelles....)
- Des échanges pédagogiques et artistiques avec les conservatoires de la région (Mâcon, Dijon, Beaune, Autun, Dole...)
- 3 temps forts autour des « musiques traditionnelles » (conférences, ateliers, concerts)

3/ LES PARTENARIATS

A) PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC L'ESPACE DES ARTS (2010)

5 à 6 coréalizations artistiques sur des projets de grande envergure (OnL, Orchestre Dijon Bourgogne, Rendez-vous jazz prestigieux, chanson/musiques du monde, jeune public (Piccolis), théâtre, danse (Instances...)).

B) DES PARTENARIATS NOUVEAUX FAISANT RAYONNER LE CONSERVATOIRE AU-DELÀ DE SON TERRITOIRE

- Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et Danse (CNSMD) de Paris et Lyon
- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) (projets Musiques du monde)
- Radio France / France Musique (émission Open Jazz en direct du Conservatoire)
- Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique (PESM) Bourgogne
- Centre Régional du Jazz en Bourgogne (CRJ)
- Fondation Royaumont

4/ LE TERRITOIRE DU GRAND CHALON

Une saison de plus en plus ancrée sur le territoire avec

- la réalisation d'un inventaire des lieux de diffusion sur toute l'agglomération du Grand Chalonn (2010)
- la mise en place d'un réseau de « référents » musique par secteur géographique (10 référents musique sur le Grand Chalonn)
- la mise en place d'un groupe de travail Diffusion / Agglomération avec les acteurs culturels du territoire du Grand Chalonn (référents musique, élus, responsables de structures) (2010)
- la mise en place d'une « saison dans l'agglo », fruit du travail de dialogue avec le groupe de travail Agglo/Diffusion (2011)
- le développement du travail d'action culturelle et de sensibilisation envers le jeune public sur tout le territoire du Grand Chalonn (5 Musiciens Intervenants en milieu scolaire (MIMS) ; séances et spectacles scolaires, visites du CRR, rencontres/échanges entre artistes et jeune public...)

5/ LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

- Recrutement d'une assistante de communication pour renforcer et développer le rayonnement du Conservatoire (presse, régionale et nationale, mécénat)
- Nouveaux outils de communication :
 - lettre d'information (990 personnes concernées)
 - site internet
 - Facebook (2982 'amis')
 - nouveaux affichages dans le hall (panneaux, écrans)
 - transformation du trimestriel « Mousiké » en « Agenda » plus clair et précis
- Meilleure lisibilité entre saison pédagogique et saison de l'auditorium
- Développement des relations presse et relations aux publics



LA GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

objectifs 2009/2013

1/ ÉVOLUTION INDISPENSABLE DU LOGICIEL DE GESTION

Actuellement la gestion pédagogique de l'école est assurée à l'aide d'un logiciel spécifique aux écoles d'enseignement artistique.

Il convient de remplacer ce logiciel par un autre plus performant et intégrant dans son mode de fonctionnement les nouvelles technologies et notamment l'utilisation d'internet (saisie, consultation possible à partir de sites extérieurs, fonction très utile en particulier pour les enseignants...)

Le logiciel G Muse de gestion pédagogique du Conservatoire a été remplacé par le logiciel I Muse qui intègre dans son fonctionnement l'utilisation d'internet avec la mise en place, notamment, un module enseignant qui permet de consulter les coordonnées, cours suivis par leurs élèves et de remplir à distance les bulletins trimestriels.

Le module familles offre également la possibilité aux usagers de consulter différentes informations et si besoin de faire des modifications (adresse, domicile, téléphone...) et d'imprimer leurs factures de frais d'inscription et des reçus.

Il est prévu d'acquérir le module pré inscription par internet et le module paiement à distance.

2/ INSTALLATION D'UN ACCÈS INTERNET DANS TOUTES LES SALLES DU CONSERVATOIRE

Accéder à Internet dans le déroulement de la pédagogie est devenu indispensable dans notre société actuelle et, pour ce faire, il est souhaitable d'équiper l'ensemble des salles de cours de l'école.

Cet objectif n'a pas été atteint faute de débit suffisant...

3/ RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT

Avec le développement des actions du Conservatoire sur le territoire communautaire et l'instauration de nouveaux projets structurants (recrutements de musiciens intervenants, groupes musiques actuelles...), l'équipe administrative a besoin d'être renforcée par la création d'un poste de rédacteur.

- L'équipe administrative a été renforcée par un chargé de production qui prépare les contrats, réalise les différents types d'embauches pour les artistes de la saison de l'Auditorium et coordonne administrativement les différentes actions sur le territoire communautaire (le schéma pédagogique d'agglomération et les dossiers de subventions du Grand Chalonn aux écoles de musique et de danse de l'agglomération).

- Le Conservatoire a vu la mise en place d'une régie de recettes et de dépenses avec l'encaissement sur place des frais d'inscription et de location d'instruments et la gestion de la billetterie des places des concerts de la saison de l'Auditorium. Deux personnes à temps plein ont été affectées à ce pôle comptabilité.

- Trois personnes de l'association Mosaiques ont été intégrées au personnel du CRR et titularisées suite à la reprise de l'activité musiques classiques par le Conservatoire en 2010. Un agent à temps incomplet assure la billetterie de la saison de l'Auditorium, un autre à temps complet est affecté à la communication de la saison de l'auditorium et aux activités pédagogiques de l'école, enfin un troisième gère la régie de recettes et de dépenses de l'établissement.

LA GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

objectifs 2009/2013

4/ RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ÉCOLE

La création de nouveaux départements pédagogiques comme le théâtre, le développement des musiques actuelles sur l'agglomération, la réalisation de manifestations en partenariat avec d'autres structures (Mosaïques, Nicéphore Cité, l'Arrosoir, le Théâtre du Grain de sel, l'Education Nationale, Musée Denon, L'Espace des Arts...) accroît les besoins de personnel technique pour préparer les concerts, spectacles, représentations et effectuer montage, démontage, sonorisation, lumière...Le recrutement d'un régisseur apparaît indispensable à ce développement.

L'équipe technique reste en sous effectif, le personnel étant resté à l'identique malgré la hausse des activités. Il est fait appel ponctuellement à des intermittents du spectacle.

5/ RESTRUCTURATION DE L'ESPACE D'ACCUEIL DANS LE HALL DU CONSERVATOIRE

Il convient de réaménager l'espace accueil dans le hall du Conservatoire afin de permettre l'installation d'un second poste informatique devenu nécessaire à la gestion des salles de cours de l'établissement et au suivi des élèves en relation avec les familles. Ce réaménagement permettra également d'accueillir un poste billetterie au plus près du public pour l'association Mosaïques.

L'espace accueil dans le hall du CRR a été complètement réaménagé, agrandi et trois postes de travail ont été installés dont deux postes informatiques avec accès au logiciel I Muse.

6/ BESOIN DE NOUVEAUX LOCAUX

L'extension des locaux est devenue indispensable pour

- *d'une part la pédagogie : pour l'accueil des groupes musiques actuelles, des musiciens intervenants, le développement du théâtre...*
- *d'autre part pour l'administration du Conservatoire car les bureaux actuels sont particulièrement étroits et mal adaptés à l'accueil du public, à la facturation des frais d'inscription*
- *mais également pour l'association Mosaïques qui actuellement dispose de deux bureaux au sein du Conservatoire. La question d'une externalisation est posée mais une proximité géographique est nécessaire en raison du lien étroit et fondamental entre cette association et le conservatoire.*

Le Conservatoire a développé ses activités pédagogiques dans des locaux annexes comme au Carmel pour l'accueil de groupes de musiques actuelles, le théâtre du Grain de Sel pour des cours de théâtre ou encore les locaux de l'harmonie rue Philibert Léon Couturier à Chalon-sur-Saône pour des cours de musique et de danse et cette année (2013/2014) au 1 rue Victor Hugo à Chalon.

Une salle de la Maison des Sports est également mise à disposition pour des cours de danse.

Les bureaux affectés auparavant à l'association Mosaïques au sein des locaux du CRR sont désormais occupés par du personnel administratif de l'école.

Un studio musiques actuelles amplifiées situé sur le site des Abattoirs entre en fonction à compter d'avril 2014.

Projet d'établissement



2009-2013

SOMMAIRE

• Édito	page 30
• État des lieux	page 31
• Les grands axes	page 32
• Le milieu scolaire et les aménagements d'horaires	page 35
• La danse	page 37
• La musique	page 39
• Le théâtre	page 40
• La gestion administrative et technique	page 41
• Les partenariats...	page 42

EDITO

par Robert Llorca, directeur du Conservatoire

Ce projet d'établissement est le reflet de ce qu'est notre conservatoire et de ce qu'il aspire à devenir encore mieux :

Ouvert, multiple, curieux, inventif, proche, transversal, ambitieux, coloré, citoyen, impliqué, collectif, rigoureux, moderne, patrimonial, créatif, vivant et passionné.

Notre école est celle de la vie, elle se veut un cap mais sait être souple, elle est ouverte sur les évolutions du monde et n'est donc jamais figée, toujours en mouvement, elle reste à l'écoute tout en étant éducative, elle continue à défendre l'idée d'une excellence pour tous en apportant le plaisir de la réalisation artistique, elle est le reflet de ce qu'est l'Art : une matière vivante qui s'appuie à la fois sur une histoire, des savoirs mais aussi sur les fulgurances les plus inattendues, elle accueille autant que faire se peut toutes les esthétiques, de la musique ancienne aux musiques du monde, de la danse classique à la danse contemporaine, de la commedia dell'arte au théâtre contemporain, de la musique classique au rock et aux musiques électro.

La taille de notre conservatoire permet de rester à l'écoute de chacun cependant que ses qualités lui autorisent également le positionnement sur des secteurs de pointe et, notamment, lui donnent l'habilitation rare de Pôle d'Enseignement Supérieur.

Les échanges et le lien entre diffusion et pédagogie constituent également une pierre angulaire de nos actions : échanges locaux, régionaux, nationaux, internationaux, essai d'une réelle symbiose entre le travail de studio et la scène, entre la compréhension d'une oeuvre et son interprétation.

Ainsi, le projet d'établissement 2009/2013 va contribuer à renforcer le rôle de notre Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Chalon en tant que lieu d'accueil, de réflexion pédagogique, d'apprentissage de la citoyenneté, de la construction artistique et de création.

Puisse l'enseignement artistique dispensé par notre conservatoire apporter à chacun le plaisir, la conscience et la liberté !

ÉTAT DES LIEUX

Données statistiques au 1^{er} janvier 2009

1295 élèves

1073 en musique (83 %)

201 en Danse

21 en théâtre

1295 élèves : 780 filles et 515 garçons

1028 élèves habitent les communes de l'agglomération soit 79 %

242 élèves sont en éveil musical ou en initiation (musique 60, danse 35, théâtre 9)

529 élèves sont en 1er cycle d'études (451 en musique, 68 en danse, 10 en théâtre)

279 sont en 2ème cycle d'études (209 en musique, 65 en danse, 5 en théâtre)

52 sont en 3ème cycle (48 en musique et 4 en danse)

100 sont en 3ème cycle spécialisé (74 en musique et 26 en danse)

17 sont en perfectionnement en musique

79 sont hors cursus (76 en musique et 3 en danse)

143 élèves ont moins de 7 ans et 287 plus de 18 ans donc la majorité des élèves ont entre 7 et 18 ans

87 élèves sont en CHAM (classes à horaires aménagés Musique) à l'école élémentaire Vivant Denon,

93 sont en aménagements d'horaires Musique et 65 en Danse au collège Camille Chevalier de Chalon-sur-Saône ;

64 sont en aménagements d'horaires Musique au lycée Pontus de Tyard à Chalon-sur-Saône et 30 en Danse

78 enseignants

9 en danse, 1 en théâtre et 68 en Musique ; 57 titulaires, 49 à temps complet, 45 professeurs et 33 assistants spécialisés et assistants)

Le volume horaire hebdomadaire enseigné est de 1084 heures

L'équipe de direction

1 directeur titulaire à temps complet

2 directeurs adjoints titulaires à temps complet pour la musique et temps incomplet pour la danse

1 administrateur titulaire à temps complet

1 professeur animateur à temps complet

L'équipe technique

4 personnes titulaires à temps complet :

1 régisseur

2 techniciens son et lumière et s'occupant du petit entretien du bâtiment

1 gardien / surveillant des locaux.

9 agents pour l'administration

9 titulaires dont 1 à temps partiel) :

3 hôtesse d'accueil

1 responsable de la médiathèque

5 secrétaires pédagogiques, comptable, ressources humaines et de direction

LES GRANDS AXES

2 axes essentiels

L'ouverture à tous les territoires

La pédagogie et la diffusion

L'équipe de direction a réuni sous deux grands chapitres l'ensemble des volontés qui l'animent et des actions qu'elle souhaite mettre en place. Ces grands axes ont fait l'objet d'une large concertation durant le premier semestre 2009 pour aboutir à une définition d'objectifs et de moyens à mettre en oeuvre. On retrouve évidemment certaines de ces actions dans la déclinaison par domaine.

Tous ces axes s'inscrivent dans la droite ligne de la loi de 2004 et du dernier Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture.

Ainsi, nous avons abouti à deux axes essentiels ; l'ouverture à tous les territoires et la pédagogie et la diffusion

1/ L'OUVERTURE ET LE RAYONNEMENT POUR TOUS LES TERRITOIRES

Géographique

Ville de Chalon
Agglomération
Département
Région
National
International

A) TERRITOIRE GÉOGRAPHIQUE

- Objectif prioritaire : davantage d'actions vers et dans l'agglomération (encourager les projets en partenariat avec l'extérieur : éducation nationale, associations, collectivités territoriales..., multiplier les opérations conjointes CRR/associatif comme les orchestres communs, la Fête de la Musique ouverte à tous...).

- Concertation avec l'ensemble des structures d'enseignement du Grand Chalon, qu'elles soient territoriales ou associatives, dans le but d'établir un schéma pédagogique d'agglomération épaulé par le CRR, des échanges et un réseau sur l'ensemble de l'agglomération et création d'un Conseil Pédagogique d'Agglomération réunissant tous les responsables pédagogiques des structures d'enseignement artistique sur l'animation de ce réseau.

- Instauration d'un comité de pilotage stratégique (élus, DGS, DGA, direction du conservatoire, CNAR, EDA...) de la politique artistique d'agglomération.

- Installation du conservatoire dans des locaux supplémentaires répartis notamment sur le territoire de la ville de Chalon (nouveaux locaux pour la danse, le théâtre, les musiques actuelles).

B) TERRITOIRE DÉMOGRAPHIQUE

- Recrutement de musiciens (et pourquoi pas danseurs) intervenants sur projet spécifique dans les écoles primaires de l'agglomération afin d'assurer une large diffusion de l'éveil musical et chorégraphique aux plus jeunes sur l'ensemble de l'agglomération.

- Consolidation du partenariat avec l'éducation nationale sur cette action en primaire et aussi sur le renouvellement, notamment géographique, des Classes à Horaires Aménagés avec une réflexion sur l'intégration possible des disciplines vocales, chorégraphiques et théâtrales au dispositif existant.

- Recherche des nouveaux publics ou des publics de demain, notamment par des actions de quartiers.

- Être pôle ressource pour les pratiques amateurs notamment par l'accueil, l'accompagnement pédagogique et le conventionnement.

C) TERRITOIRE ESTHÉTIQUE

- Ouverture esthétique maximum, non cloisonnée.

- Objectif de croisements entre esthétiques.

- Développement et/ou renforcement des secteurs émergents (son, musiques actuelles, théâtre...).

- Diversification des esthétiques chorégraphiques (jazz puis progressivement danses urbaines en lien avec le futur Cefedem Danse).

- Installation de locaux adaptés pour les Musiques Actuelles Amplifiées en lien avec les structures de diffusion existantes (Lapéniche,...) et concertation avec les autres locaux dédiés sur l'agglomération.

Démographique

toucher toutes les populations (crèches, adultes, scolaires, seniors), de tous les milieux, de toutes les origines, accueillir les pratiques amateurs constituées

Esthétique

développer les esthétiques existantes et créer les disciplines manquantes (danse jazz, musiques du monde...)

LES GRANDS AXES

- Installation de locaux supplémentaires adaptés pour l'enseignement du Théâtre et établissement de liens avec les structures privées et associatives en vue d'élaborer un référentiel de compétences permettant certaines passerelles, notamment au niveau d'une fin de 2^e cycle.
- Développement du Théâtre par la consolidation de l'offre en interne qui puisse aller de l'initiation au 3^e cycle.

D) TERRITOIRE DIDACTIQUE

- Réflexion sur l'ensemble des cursus et des dispositifs pédagogiques afin d'assurer une stabilité voire une augmentation du nombre d'élèves en travaillant sur de nouveaux formats issus ou non du Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture (cursus courts de 1 ou 2 ans, stages, résidences, accompagnements...) et ce dans le cadre global d'une pratique amateur tout en gardant une formation destinée à la pré professionnalisation.
- Jouer la complémentarité esthétique et pédagogique avec les autres structures d'enseignement artistique de l'agglomération.
- Lancement du Pôle d'Enseignement Supérieur de Bourgogne avec ses départements Musiques Actuelles et Son et Diplôme Danse (Centre de Formation des Enseignants de la Danse) qui permettra à la fois de mettre en valeur des départements en pointe dans notre conservatoire, d'accroître la population d'étudiants de notre agglomération et de donner des locaux supplémentaires aux élèves musiciens et danseurs du conservatoire du Grand Chalon par la mutualisation des moyens humains et matériels.
- Mise en place d'un Groupe Chorégraphique. Ce projet était déjà inscrit dans la convention signée avec l'Etat pour la période 2005-2007 qui prévoyait une consolidation de la danse au sein de l'établissement. Ouvert à toutes les esthétiques (danse contemporaine, jazz, classique, Hip-hop...), il s'adressera à des étudiants de niveau « fin de 3^e cycle ».

Didactique
de l'initiation à la pratique amateur de haute qualité mais aussi l'enseignement supérieur

2/ LA PÉDAGOGIE ET LA DIFFUSION : UN DIALOGUE PERMANENT

Par sa conception architecturale, le bâtiment du conservatoire concentre à lui seul de façon symbolique ce deuxième volet du projet d'établissement 2009-2013.

Articulé en deux blocs reliés par une rue centrale, le conservatoire affiche cette double activité : d'un côté, la partie enseignement et ses nombreuses salles de cours, studios, salles de répétitions, de l'autre, un espace ouvert largement sur l'extérieur avec un immense hall vitré et au coeur, un auditorium de 350 places, véritable lieu de création et de diffusion, de rencontres entre artistes, pédagogues, élèves et le public. Entre ces deux espaces, deux connexions intérieures : l'une, ouverte, vivante (l'accueil du conservatoire et de l'auditorium et sa rue intérieure, passage obligé pour tout public fréquentant le conservatoire), l'autre, plus souterraine, « invisible » de l'extérieur mais tout aussi réelle, un couloir en sous-sol qui relie les salles de cours à l'auditorium.

C'est donc tout naturellement que ce bâtiment permet et propose un dialogue permanent entre l'espace d'enseignement (la pédagogie) et l'espace du concert ou du spectacle (la diffusion).

A) LA NATURE ET L'ENJEU DE CE DIALOGUE

- Une pédagogie évolutive qui intègre le lieu du spectacle vivant dans son processus de formation
- Une politique de diffusion et d'action culturelle qui trouve sa cohérence grâce à un ancrage plus affirmé dans la pédagogie

B) LES OBJECTIFS

- Former le public et les artistes amateurs de demain, acteurs principaux du spectacle vivant sur le territoire, dans un esprit d'ouverture artistique et d'exigence qualitative
- Avoir une politique globale et cohérente de formation, de diffusion et d'action culturelle, tant

LES GRANDS AXES

au niveau du message artistique qu'au niveau du territoire (agglomération, région...)

C) LES MOYENS À METTRE EN OEUVRE

Des outils structurels

Des initiatives diverses à l'échelle du territoire

pour tous les publics favorisant les ponts entre pédagogie et diffusion

- Création du Bureau d'Action Culturelle, instance commune à Mosaïques et au CRR (cf. nouvelle convention de partenariat entre Mosaïques et le Grand Chalonnais)
- Association étroite des musiciens intervenants en milieu scolaire au Bureau d'Action Culturelle et à ses diverses initiatives (programmation, actions sur le territoire, partenariats...)
- Fédérer des projets de diffusion et d'action culturelle
- Favoriser les projets de diffusion qui ont un volet pédagogique
- Développer des initiatives qui placent l'écoute au centre du processus pédagogique
- Inventer des initiatives nouvelles qui créent des ponts durables vers les nouveaux publics (orchestre des quartiers, cursus d'études adaptés et cohérents, projets favorisant les croisements esthétiques, développement d'ateliers de pratique artistique...)
- Favoriser la présence de créateurs par des commandes ou des résidences
- Renforcer les partenariats de diffusion et d'accompagnement pédagogique avec Mosaïques, l'Espace des Arts et avec toute structure extérieure qui s'inscrit dans cette démarche visant à relier « théorie et pratique »
- Mettre en situation les élèves du CRR et contribuer à l'animation culturelle sur tout le territoire de l'agglomération
- Développer et renforcer qualitativement les liens avec les pratiques amateurs, qu'elles soient constituées dans ou hors CRR
- Créer des événements nationaux autant sur la pédagogie que sur la diffusion (colloque en 2010 sur les pédagogies innovantes, coorganisation de festival comme Kontakt sonores, opérations innovantes avec Mosaïques comme l'orchestre des quartiers...)
- Instaurer une politique de communication pertinente et inventive qui témoigne de la richesse de la vie pédagogique et artistique de l'établissement et permette de nourrir les liens avec « le territoire » [associations, écoles, pratiques diverses (ex : collectif de jeunes artistes créateurs, festivals...)] mais aussi les petites et grandes structures régionales et nationales qui alimentent toute l'action pédagogique et l'action culturelle (ex : Opéra Dijon, Cité de la musique, Institut Dalcroze de Genève, l'ENM de Villeurbanne...).

LE MILIEU SCOLAIRE ET LES AMÉNAGEMENTS D'HORAIRE

S'il est un lieu où l'ensemble des territoires se croise, c'est bien celui de l'École. De l'école maternelle à l'université, passant par l'école élémentaire, le collège, le lycée, le centre de formation, toute la population des jeunes de l'agglomération, du département, de la région se retrouve.

1/ LES DISPOSITIFS EXISTANTS AU 1ER JANVIER 2009

A) LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉ (CHA)

Les précédents projets d'établissement ont permis la mise en place des CHA « Instrument » à l'école élémentaire Vivant Denon et au collège Camille Chevalier, les CHA « Danse » également au collège Camille Chevalier. Elles regroupent plus de 250 élèves soit 20% de l'effectif du Conservatoire.

B) LES AMÉNAGEMENTS HORAIRES (AH)

Ils concernent d'une part l'enseignement de la danse dans le cadre du BAC L danse avec le lycée Pontus de Tyard, plus modestement pour l'enseignement musical avec ce même lycée et d'autre part, l'enseignement des Métiers du Son avec la Classe Préparatoire au Grandes Ecoles (CPGE) du lycée Niepce.

C) LE PROJET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Quelques projets ont pu être réalisés notamment entre l'école de Champforgeuil et la classe d'électroacoustique, avec les écoles de la Vallée des Vaux présentant un spectacle alliant chant choral et harpe, avec l'association Mosaïques par la réalisation des Fables de La Fontaine.

2/ QUELLES ACTIONS SERONT À RÉALISER AFIN D'ASSURER À TOUS UN CONTACT PRIVILÉGIÉ AVEC LA DANSE, LA MUSIQUE, ET LE THÉÂTRE AU SEIN MÊME DE L'ÉCOLE ?

A) L'INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Afin de répondre aux attentes des enseignants des écoles élémentaires en matière de projets ayant pour élément constituant une pratique spécialisée de la musique, le recours à des intervenants spécifiques est rendu nécessaire. Une commission mixte, présidée par l'Inspecteur d'Académie, sera chargée de l'organisation et la mise en oeuvre des projets. Deux musiciens intervenants seront recrutés pour septembre 2009, deux autres les rejoindront en septembre 2010 et 2011 afin d'étoffer le dispositif.

B) LE PÉRISCOLAIRE

En prenant en compte l'évolution du temps de l'enfant (temps scolaire et hors scolaire), il apparaît nécessaire de proposer des activités artistiques en périscolaire (temps de midi, temps de fin de journée) au sein même de l'école. S'appuyant sur une proposition de pratique collective musicale, les DUMISTES et des intervenants spécifiques pourront proposer la pratique de musiques « étonnantes et nouvelles » telles que : Improvisation, Atelier percussions africaines, Slam et Rap, Musique traditionnelle morvandelle, etc.

C) LES CHA CONSACRÉES À LA VOIX

Elles seront ouvertes d'une manière expérimentale dès septembre 2009 à l'école Jean Moulin, dans le cadre du projet de l'école. En septembre 2010, elles devront être contractualisées dans le cadre réglementaire des CHA.

 En école
élémentaire

 Au collège

Elles seront proposées en septembre 2013 et compléteront ainsi le dispositif existant en école élémentaire.

LE MILIEU SCOLAIRE ET LES AMÉNAGEMENTS D'HORAIRES

D) LES CHA CONSACRÉES À LA DANSE

Afin de précéder et compléter le dispositif existant au collège, une initiation et un 1^{er} cycle seront envisagés en école élémentaire à partir du niveau du CE2. L'ouverture de cette classe peut être envisagée en septembre 2012.

E) COMPLÉTER L'OFFRE ESTHÉTIQUE

Pour l'heure, les CHA collège ne proposent que l'enseignement « Instrumental ». Une ouverture progressive sera réalisée en direction du « Jazz » et des « Musiques Actuelles ». La commission permanente des CHA aura à se prononcer en décembre 2009 sur cette proposition.

Aménagements
d'horaires (AH)
deux types d'AH
sont proposés

- Le Théâtre Au Collège (TAC) : En partenariat avec le Collège Jean Vilar et le théâtre du Grain de Sel, le TAC ouvrira dès septembre 2009. Il bénéficie d'un agrément de l'Académie de Dijon et d'un cofinancement du Conseil Général de Saône-et-Loire. Il sera proposé aux élèves des niveaux de 5^e, 4^e et 3^e. Il sera le prélude de l'option théâtre existante au lycée Mathias.
- Dans le cadre de la danse, un AH sera pérennisé et développé avec le lycée Pontus de Tyard pour la section S.
- En cohérence avec l'enseignement supérieur des Métiers du Son en CPGE du lycée Niepce, des AH devront être mis en place pour les sections S et STI dès la rentrée de septembre 2010, permettant ainsi aux élèves à partir de la 2^{de} de découvrir cette formation de niveau supérieur.

LA DANSE

Objectifs 2009/2013

Pôle d'excellence du conservatoire, le département danse voit sa qualité nationalement reconnue. En cohérence avec le projet d'établissement et les préconisations du ministère de la culture, le développement de nouveaux axes pédagogique et artistique permettra d'apporter un nouvel élan à ce département danse.

La faisabilité du développement de ce département est directement dépendante de la mise en place de nouveaux locaux, l'équipement actuel avec deux studios de danse étant largement insuffisant.

1/ AXES DE DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

Enseignement
de la danse Jazz,
création d'un poste
de professeur (CA)
en 2010-2011

A) OUVERTURE À D'AUTRES GENRES CHORÉGRAPHIQUES

Le Ministère de la Culture préconise l'enseignement des trois disciplines réglementées dans les Conservatoires à Rayonnement Régionaux. Actuellement, le Conservatoire propose l'enseignement de la danse classique et de la danse contemporaine.

L'ouverture de l'enseignement de la danse Jazz à la rentrée scolaire 2010 permettra d'élargir les publics et d'apporter une réponse à la forte demande pour ce genre chorégraphique.

Cours réguliers
en danse Hip-hop
en 2011-2012

Depuis quelques années, les pratiques des danses urbaines et notamment la danse Hip-hop se développent auprès des jeunes. La mise en place de cours réguliers sous forme de modules au conservatoire créera une dynamique visant notamment à favoriser l'élargissement du public et à affirmer l'établissement comme lieu d'expérimentation.

Danse
contemporaine
en sureffectif
depuis 2009-2010

B) CONFORTER L'EXISTANT

En effet, la classe de danse contemporaine est en sureffectif, avec 20 à 25 élèves par cours en troisième cycle (alors que le ministère préconise un maximum de 15). Les conditions de travail sont extrêmement difficiles. L'obtention de ces 4h supplémentaires pérennes sur ce secteur correspond à un réel besoin.

2/ CRÉATION AU GRAND CHALON D'UN DÉPARTEMENT DANSE AU CEFEDM DE BOURGOGNE

Outil essentiel pour le développement de la danse en Bourgogne et dans toute la région Grand Est, ce projet est appuyé par le rapport sur l'activité chorégraphique en Bourgogne de Philippe Le Moal, Inspecteur à la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS) qui préconise la création d'un département danse au sein du Cefedem de Bourgogne.

Suite à l'étude rédigée par Philippe Chéloudiakoff, directeur adjoint danse du CRR du Grand Chalons, il est également soutenu par la DRAC et trouvera toute sa cohérence au côté du pôle d'enseignement supérieur de la musique en Bourgogne.

3/ CONSTITUTION D'UN GROUPE CHORÉGRAPHIQUE PRÉ PROFESSIONNEL À PARTIR DE 2010

Dans la convention définissant les conditions suivant lesquelles l'Etat inscrit le conservatoire dans la catégorie CRR, la constitution d'un groupe chorégraphique amateur était notée comme une action à entreprendre. Ce groupe trouvera sa place soit dans le projet du département danse du CEFEDM, soit au sein même du conservatoire.

Constitué d'une quinzaine d'élèves danseurs pluridisciplinaires, celui-ci pourrait accueillir des danseurs qui souhaitent obtenir l'EAT (Examen d'Aptitude Technique) permettant d'accéder à la formation préparant

LA DANSE

Objectifs 2009/2013

le Diplôme d'Etat d'assistant spécialisé.

Cela répondrait également au manque de formation des enseignants. Cette formation devrait logiquement être soutenue financièrement par le département et la région.

Ce groupe accueillerait aussi des danseurs ayant obtenu leur Diplôme d'Etudes Chorégraphiques, et souhaitant se préparer à une insertion professionnelle en l'attente d'une admission dans un CNSM ou une compagnie professionnelle.

Ce projet nécessite d'une part un partenariat fort avec l'Espace des Arts, de manière à assurer les liens pédagogiques avec les compagnies et chorégraphes invités, et d'autre part le soutien du département et de la région pour faciliter la diffusion de ce groupe chorégraphique « ballet-école » dans l'agglomération et le département.

4/ DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS AVEC LES ÉCOLES DE DANSES ASSOCIATIVES DE L'AGGLOMÉRATION

A) L'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE JAZZ DÉLOCALISÉ

Projet en lien avec la création d'un enseignement de la danse Jazz au conservatoire. Il s'avère que dans les associations, l'enseignement de la danse Jazz est assuré par 6 des 8 enseignants diplômés ou dispensés de l'agglomération.

Une complémentarité peut donc être proposée dans ce domaine. Le conservatoire validerait l'enseignement de la danse Jazz délocalisé sur d'autres sites, notamment pour le 1^{er} cycle et le début du 2^e cycle. La poursuite de l'enseignement en fin de 2^e cycle et en 3^e cycle aurait lieu au conservatoire.

Les associations seraient dans ce domaine des relais-antennes du conservatoire.

B) POURSUITE DES ACTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS DU GRAND CHALON

- Journées de la danse
- Stages de danse en direction des élèves danseurs et des professeurs de l'agglomération

LA MUSIQUE

Objectifs 2009/2013

Au 1^{er} janvier 2009, il existe au conservatoire les départements musicaux suivants : musique ancienne, musique classique [bois, cuivres, cordes, polyphoniques (sauf accordéon), accompagnement, culture/écriture, formation musicale, musique de chambre, musiques d'ensembles et orchestres, voix (dont direction de chœurs), direction d'orchestre], jazz, musique électroacoustique, musiques actuelles amplifiées et son.

LES PROCHAINS AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Consolidation du département musique classique par la création de discipline manquante comme l'accordéon, l'élaboration de cursus encore non formalisés (écriture, composition, analyse, improvisation) et la rédaction complète d'un nouveau règlement pédagogique.
- Renforcement du pôle son (musique électroacoustique, prise de son, musiques actuelles amplifiées) par le recrutement de nouveaux enseignants et l'installation dans de nouveaux locaux, le tout en lien avec le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique en Bourgogne (mise en route de l'antenne chalonnaise en septembre 2010).
- Renouvellement des répertoires du domaine classique par la commande à des compositeurs et par le développement de résidences.
- Création et développement d'un département musiques du monde autour de 4 pôles géographiques : musique du Maghreb, d'Amérique (centrale et du sud) et Caraïbes, d'Afrique de l'ouest, d'Asie.
- Recentrage des dispositifs pédagogiques sur la pratique collective, notamment pour les musiques ancienne et classique.
- Développement du département jazz, notamment en direction des cuivres.
- Développement de l'intervention en Milieu Scolaire avec 2 nouveaux intervenants à partir de 2010.
- Mutualisation avec d'autres conservatoires au niveau de l'agglomération sur les 1^{er} cycles et au niveau du département et de la région sur les 3^{ème} cycles pré professionnels.
- Validation des pratiques collectives suivies à l'extérieur du conservatoire dans le cadre des cursus de 3^e cycle.
- Travail sur les objectifs et les évaluations, notamment en lien avec les prestations publiques.
- Réflexion pédagogique sur la pratique artistique amateur et les objectifs pédagogiques qui doivent en découler.
- Création de nouveaux cursus non diplômants pour les adolescents et adultes, en complément des ateliers de pratique amateur.
- Instauration d'un dispositif d'agglomération sur les musiques actuelles avec mutualisation des locaux de répétition et installation d'un système d'accompagnement de groupes sur tout le Grand Chalon.
- Généralisation des moments de diffusion hors CRR en lien avec des structures extérieures ou des projets n'émanant pas du conservatoire.
- Réflexion pédagogique sur la pratique collective et la possibilité de débiter l'instrument par celle-ci.
- Orientation de la formation musicale vers un travail basé sur le corporel, l'arrangement et la pratique instrumentale.
- Renforcement du département musique ancienne par la multiplication des offres et dispositifs d'initiation.

LE THEATRE

Objectifs 2009/2013

Au premier janvier 2009, le département théâtre est constitué d'un cycle d'initiation, d'un premier et d'un deuxième cycle. Deux stages pour les amateurs sont organisés par année. Des masters class et des projets transversaux avec les autres départements complètent le dispositif.

LES PROCHAINS AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Mise en place de la classe TAC (Théâtre au Collège) : 2 niveaux dès 2009-2010. Prévoir 1 ou 2 niveaux supplémentaires dans les 5 ans.
- Mise en place d'un troisième cycle avec 8h hebdomadaires, masters class et au moins un stage sur une technique théâtrale (marionnette, clown, écriture...).
- Création d'un 1/2 poste à CA et passage du poste d'assistant de 16/20ème à un plein temps.
- Ouverture de deux salles de théâtre propres au conservatoire.
- Développement de l'offre d'heures de danse et de chant en interne pour les élèves de cycle 2 et 3.
- Création d'un lien avec la maison des sports pour la pratique régulière de l'escrime.
- Engagement d'une réflexion en interne sur le département théâtre en tant que département « Arts de la Scène » avec un volet art dramatique, un volet mise en scène, un volet écriture, un volet scénographie... ce qui motivera des partenariats plus importants avec l'EDA, l'école d'art, Nicéphore Cité.
- Prise de contacts avec Chalon dans la rue afin d'envisager la participation des grands élèves comme stagiaires sur des résidences de Compagnie.
- Participation des spectacles de grands élèves dans le projet « TRAM » mis en place sur l'agglomération par le collectif des Enclumés.
- Coproduction des créations de compagnies régionales à même de faire jouer certains grands élèves.
- Début d'une réflexion avec les partenaires (DRAC, région, département) sur la faisabilité d'un pôle supérieur théâtre itinérant sur les 4 départements bourguignons.
- Continuité dans la mise en place de projets transversaux avec les autres départements du conservatoire, et réflexion sur la façon d'accompagner les pratiques amateurs adultes.

LA GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Objectifs 2009/2013

A) EVOLUTION INDISPENSABLE DU LOGICIEL DE GESTION

Actuellement la gestion pédagogique de l'école est assurée à l'aide d'un logiciel spécifique aux écoles d'enseignement artistique.

Il convient à présent de remplacer ce logiciel par un autre plus performant et intégrant dans son mode de fonctionnement les nouvelles technologies et notamment l'utilisation d'Internet (saisie, consultation possible à partir de sites extérieurs, fonction très utile en particulier pour les enseignants...)

B) INSTALLATION D'UN ACCÈS INTERNET DANS TOUTES LES SALLES DE COURS DU CONSERVATOIRE

Accéder à Internet dans le déroulement de la pédagogie est devenu indispensable dans notre société actuelle et, pour ce faire, il est souhaitable d'équiper l'ensemble des salles de cours de l'école.

C) RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT

Avec le développement des actions du conservatoire sur le territoire communautaire et l'instauration de nouveaux projets structurants (recrutements de musiciens intervenants, groupes musiques actuelles...), l'équipe administrative a besoin d'être renforcée par la création d'un poste de rédacteur.

D) RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ÉCOLE

La création de nouveaux départements pédagogiques comme le théâtre, le développement des musiques actuelles sur l'agglomération, la réalisation de manifestations en partenariat avec d'autres structures (Mosaïques, Nicéphore Cité, l'Arrosoir, le Théâtre du Grain de sel, l'Education Nationale, Musée Denon, L'Espace des Arts...) accroît les besoins de personnel technique afin de préparer les concerts, spectacles, représentations, d'en effectuer le montage, le démontage, la sonorisation, la lumière... Le recrutement d'un régisseur apparaît indispensable à ce développement.

E) RESTRUCTURATION DE L'ESPACE ACCUEIL DANS LE HALL DU CONSERVATOIRE

Il convient de réaménager l'espace accueil dans le hall du conservatoire afin de permettre l'installation d'un second poste informatique devenu nécessaire à la gestion des salles de cours de l'établissement et au suivi des élèves en relation avec les familles. Ce réaménagement permettra également d'accueillir un poste billetterie au plus près du public pour l'association Mosaïques.

F) BESOIN DE NOUVEAUX LOCAUX

L'extension des locaux est devenue indispensable pour d'une part la pédagogie : pour l'accueil des groupes musiques actuelles, des musiciens intervenants, le développement du théâtre... d'autre part pour l'administration du conservatoire car les bureaux actuels sont particulièrement étroits et mal adaptés à l'accueil du public, à la facturation des frais d'inscription mais également pour l'association Mosaïques qui actuellement dispose de deux bureaux au sein du conservatoire. La question d'une externalisation est posée mais une proximité géographique est nécessaire en raison du lien étroit et fondamental entre cette association et le conservatoire.

LES PARTENARIATS

- Mosaïques/Lapéniche
- L'Éducation Nationale (Chalon 1, Chalon 2 et Tournus)
- le Théâtre du Grain de Sel
- l'Arrosoir
- l'Espace des Arts
- Nicéphore Cité
- l'APEC (Association des Parents d'élèves du Conservatoire)
- le Pôle d'Enseignement Supérieur Bourgogne
- la DRAC Bourgogne
- le Conseil Régional
- le Conseil Général
- Musique et Danse Bourgogne
- le musée Niepce
- le musée Denon
- l'école V. Denon
- l'école J. Moulin
- le collège C. Chevalier
- le collège J. Vilar
- le lycée N. Niepce
- le lycée Pontus de Thiard
- l'EMA Fructidor
- la Musikhochschule de Mainz
- le Conservatoire de Macon
- les écoles de musique et de danse de l'agglomération
- l'IUT
- l'université de Bourgogne (UFR sciences et techniques)
- La Semaine du Son
- La Bobine
- l'Abattoir
- Conservatoire de France
- ...



GLOSSAIRE

- **AMEC** : Association Médico-Educative de Chalon-sur-Saône
- **APEC** : Association des Parents d'Elèves du Conservatoire
- **APAJH** : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
- **CA** : Certificat d'Aptitude
- **CEFEDM** : Centre de Formation des Enseignants de Danse et de Musique
- **CEPI** : Cycle d'Enseignement Professionnel Initial
- **CHA** : Classes à Horaires Aménagés
- **CNAR** : Centre National des Arts de la Rue
- **CNSMD** : Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse
- **CPGE** : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
- **CRJ** : Centre Régional du Jazz en Bourgogne
- **CRR** : Conservatoire à Rayonnement Régional
- **CRD** : Conservatoire à Rayonnement Départemental
- **DEM** : Diplômes d'Etudes Musicales
- **DGCA** : Direction Générale de la Création Artistique
- **DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- **DUMISTE** : Musicien Intervenant en Milieu Scolaire dans le cursus du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)
- **EAT** : Examen d'Aptitude Technique
- **EDA** : Espace des Arts - Scène Nationale de Chalon-sur-Saône
- **EHES** : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
- **EMA** : Ecole Média Art de Chalon-sur-Saône
- **ENM** : Ecole Nationale de Musique
- **LAB** : Liaisons Arts Bourgogne
- **MIMS** : Musicien Intervenant en Milieu Scolaire
- **PESM** : Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique
- **TAC** : Théâtre Au Collège

Conservatoire à Rayonnement Régional
de Danse, Musique et Théâtre
1 rue Olivier Messiaen – 71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 42 42 65 - Fax : 03 85 42 42 66
conservatoire.legrandchalon.fr

Siège : Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne
23, avenue Georges Pompidou - 71100 Chalon-sur-Saône
Tél. 03 85 94 15 15 - Fax : 03 85 94 15 16